

en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Retrouvez-nous sur : [facebook.com/62agauche](https://www.facebook.com/62agauche)

Retrouvez les décisions et les votes des élus
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION
PERMANENTE DU
20 MARS 2023**

Nos élus ont décidé et voté pour

Accompagner les jeunes les plus fragiles vers l'autonomie et améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants confiés au Département

Validation de plusieurs rapports s'inscrivant dans le Plan d'urgence pour l'enfance adopté en décembre 2021. L'objectif étant de lutter contre les difficultés que connaît le secteur de la protection de l'enfance, d'apporter des réponses en terme d'offres d'accueil que ce soit d'un point de vue quantitatif comme qualitatif.

Projet de l'association Accueil et Relais à Oignies

Acquisition-extension d'une maison permettant d'accueillir un collectif de 10 jeunes et rénovation de locaux partiellement exploités depuis l'automne 2022 (**1 070 000 € accordés**)

Etablissement spécialisé à Saint-Nicolas-les-Arras

L'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF), créé par le Département en 1990, a bénéficié d'une subvention d'investissement de **1 773 000 €** permettant de contribuer au financement des opérations de travaux et d'équipement d'un dispositif d'accueil d'urgence de **20 places sur la commune de Saint-Nicolas-les-Arras**. Au regard de l'inflation et de la hausse du prix des matières premières, il est décidé une subvention complémentaire de 250 000 €.

Lieu d'accueil et de répit «Ulysse» à Saint-Etienne-au-Mont (EPDEF)

Un grand nombre de jeunes faisant l'objet d'une mesure de placement présente des difficultés multiples et des troubles importants mettant en péril la stabilité de la prise en charge. Les difficultés vécues par ces enfants nécessitent alors un

accompagnement dans un lieu externalisé, basé sur une approche pluridisciplinaire et partenariale où chacun va engager les moyens qui lui sont propres. La prise de distance au cours du séjour est basée sur un accompagnement adapté aux besoins de l'adolescent.

Pour le moment basé à Le Portel, une unité de ce type sera transférée à **Saint-Etienne-au-Mont**. Une aide à l'investissement de **4 167 000 €** est accordée à l'EPDEF pour les travaux de réhabilitation et d'équipement.

Etablissements spécialisés à Outreau

Vente d'une parcelle d'une superficie de 1 585 m², sur le territoire de la commune d'Outreau, non utile aux besoins du Département, à l'Association Cazin-Perrochaud dans le cadre du projet de relocaliser l'Institut d'Education Motrice « Imagine » et la Maison d'Enfants à Caractère Social « La Forestière ».

Garantir un accueil social de proximité

Les publics accompagnés par les services départementaux n'ont pas souvent connaissance des droits dont ils peuvent bénéficier, dans une société où la numérisation creuse souvent plus les difficultés qu'elle ne les comble.

Dans le domaine de l'enfance et de la famille, le Département conventionne ainsi depuis 2012 avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Pas-de-Calais (CIDFF 62). Les permanences et les actions collectives d'informations juridiques « **Droits des Enfants, Droits des Parents** » permettent de développer des lieux d'écoute et de parole et de favoriser l'information et l'accès aux droits pour les parents et les enfants bénéficiant ou pouvant bénéficier d'une prestation d'Aide Sociale à l'Enfance.

De nombreuses interventions collectives ont eu lieu sur des thématiques aussi variées que l'Egalité femme-homme, Avoir 18 ans, les discriminations, le harcèlement et le cyber harcèlement, la séparation et l'exercice de l'autorité parentale, les mutations de la famille et l'autorité parentale, la trans-identité...

Il est décidé de reconduire le partenariat pour une durée de deux ans et d'attribuer **une participation financière de 84 720 € pour la durée de la convention au CIDFF 62 soit 42 360€ par an**.

Aller à la rencontre des publics fragiles et renforcer la prévention

Projets en MDS

Les Maisons du Département Solidarité (MDS) développent des projets d'accompagnement des familles en lien avec leurs partenaires. Ces actions se veulent complémentaires des actions et missions mises en oeuvre par le Département dans le champ notamment de la prévention et du soutien à la parentalité.

2 projets, sont validés :

A Méricourt : 1,2,3 les enfants ont droit... 4,5,6 qu'aux livres on les sensibilise (2 500 €).

A Berck-sur-Mer : Accompagner l'autonomie des familles lors d'un week-end découverte inhabituel et intergénérationnel (6 500 €)

Partenariat avec la FAS

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est l'un des acteurs associatifs majeurs présents dans le département. Elle constitue un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. Dans le Pas-de-Calais, elle compte 13 adhérents, présents sur l'ensemble des

8 territoires. Plusieurs associations ont participé aux actions de la fédération en 2021 comme le FIAC, Blanzly Pourre, Accueil 9 de Cœur, Mahra le Toit, le Coin familial, Habitat insertion, 4AJ, ASA, La vie active, l'AUDASSE. Le Département et la FAS sont déjà engagés depuis plusieurs années dans un partenariat actif autour d'un objectif commun de soutien au milieu associatif intervenant dans le champ des solidarités.

Il est décidé d'attribuer à la FAS des Hauts-de France une participation financière annuelle d'un montant de **20 000 € sur les 3 prochaines années.**

Soutenir les personnes mal-logées et lutter contre la précarité énergétique

Le Fonds Solidarité Logement (FSL) est l'outil financier du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDAL-HPD). Il est décidé de réaliser certains ajustements pour **permettre de mieux prendre en compte les difficultés économiques actuelles auxquelles sont confrontés les familles.**

- Simplification du traitement des dossiers FSL :

Généralisation de l'expérimentation visant au traitement des dossiers au fur et à mesure de leur réception pour les demandes d'aides financières EET (Eau Energie Téléphone) et les demandes d'aide à la recherche de logement (volet accès - Logement Non Identifié). Cette procédure permet de réduire le délai d'attribution de l'aide.

- Accès au logement :

La demande d'aide financière (dépôt de garantie, 1er mois de loyer, frais d'ouverture des compteurs, assurance locative) doit être déposée dans le mois qui suit l'entrée dans le logement. Or, il apparaît que, pour certains ménages, ce délai est trop court. En effet, un emménagement dans un nouveau logement impose de nombreuses démarches administratives. Il est donc décidé de passer ce délai à 2 mois et d'ouvrir cette aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales, qui, dans la plupart des cas, se relogent dans l'urgence.

Par ailleurs, un travail sera engagé afin de développer un partenariat avec les ressourceries/recycleries.

- Volet Eau Energie Téléphone : EET

Au vu du contexte économique peu favorable qui fragilise les plus précaires, il est décidé de réévaluer le barème FSL volet EET à hauteur équivalente à celle appliquée aux minima sociaux, soit 5,8

%. A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants le barème EET passe de 960 € à 1016 €.

De plus, l'aide financière est désormais élargie aux dettes soumises à un recouvrement.

Garantir les emprunts des acteurs du logement (Flandre Opale Habitat, CA HLM Clésence, SAS Foncière Chênelet, SI du Grand Hainaut,) pour développer les solutions pour la population :

Au moment où la construction du logement en France connaît un véritable coup de frein, notamment du fait de la hausse du prix du terrain et des matériaux mais aussi à cause des décisions gouvernementales préjudiciables aux acteurs HLM (loyers de solidarité accordés aux locataires pour compenser la baisse des APL, prêt à taux zéro rabaissé pour l'accession à la propriété...). **Les aides publiques au logement, y compris celles destinées à la production et la rénovation, sont passées de 42,2 milliards € en 2016 à 38,2 milliards € en 2021.**

- Construction de 8 logements Allée des Sorbiers à **Marles-les-mines**
- Réhabilitation de 5 logements rue Fagnien à **Lillers**

- Acquisition de 49 logements rues des Cliniques et du 11 novembre à **Laventie**
- Acquisition de 13 logements route de Oignies à **Libercourt**

Encourager le développement d'espaces publics adaptés au plus grand nombre et un cadre de vie agréable pour les habitants

Achat et vente réciproque de délaisés de voirie par la Société d'Economie Mixte « Territoires 62 » sur la RD 262 pour l'aménagement de la ZAC Ecoquartier à Méricourt.

Agir en proximité au quotidien pour aménager les territoires et assurer les services à la population

Accueil petite enfance :

Le Département a mis en place un mécanisme d'aide à l'investissement pour la création de structures d'accueil pour la petite enfance par des collectivités et organismes privés à but non lucratif. Depuis 2007, **94 porteurs ont été financés pour un montant total de 2,7 millions €.** Un décret récent, relatif aux assistants

Lancement de la plateforme «métiers de l'autonomie».



maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), a revu la classification en 3 catégories. Il est donc décidé d'adapter l'aide du Département selon la modalité suivante :

1 600 € par place en crèche collective, 800 € en jardin d'enfants et 800 € en crèche familiale.

Développement du numérique :

Renouvellement de la mise à disposition d'un agent du Département, Directeur des systèmes d'information, au Syndicat mixte la Fibre Numérique 59 62 pour assurer le bon développement de la fibre dans les territoires ruraux et inter-urbains.

Soutenir le tissu associatif, notamment via l'économie sociale et solidaire, et construire des partenariats générateurs d'innovation sociale

Dans le cadre de notre politique d'Economie Sociale et Solidaire, le Département s'appuie sur les travaux du CDESS pour animer le réseau, faire émerger de nouveaux projets de coopération et ainsi faire vivre cette politique. Quelques partenaires-clé nous accompagnent dans la mise en œuvre des actions tels que l'APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire).

Reconduction de ce partenariat avec l'APES, à hauteur de 57 000 €, pour la montée en compétence collective des porteurs de projets, l'accompagnement particulier des porteurs de projets « hors-réseaux », l'accompagnement en ingénierie des Maisons de l'Economie Sociale et Solidaire et l'accompagnement des acteurs de l'ESS à l'amélioration continue des pratiques.

Promouvoir des projets qui doivent profiter aux habitants

Chaque année, une enveloppe budgétaire est affectée pour le soutien aux événements de rayonnement départemental ou infra-départemental ainsi que des événements plus territorialisés permettant l'animation, et donc, la valorisation de nombreux labels (tels que « Grand Site de France » et des classements UNESCO actuels ou à venir).

L'enveloppe budgétaire pour 2023 dédiée au dispositif événementiel de niveau 4 s'élève à 132 000 euros.

Dans ce cadre, les élus de notre Groupe

ont voté favorablement pour :

- **Fête de la moto de Mametz** - Les 1 et 2 avril 2023. 3 000 €

- **Hénin-Beaumont Plage** - du 15 juillet au 15 août 2023. 6 000 €

- **Festival Opale Harley Days** - Du 15 au 17 septembre 2023. 6 000 €

Faire de l'éducation un levier d'égalité et créer les conditions de la réussite pour tous

Amélioration du quotidien dans les collèges :

Les collèges peuvent bénéficier d'une dotation spécifique de fonctionnement permettant de mettre à disposition des agents techniques du Département (AT-TEE) des matériaux afin d'effectuer des interventions en régie et d'améliorer les conditions d'entretien courant des collèges. Cette dotation permet à la fois de mettre en valeur les compétences des agents de maintenance et de permettre à l'ensemble de la collectivité de s'impliquer dans l'amélioration du quotidien.

Pour l'exercice 2023, 66 projets de 45 collèges ont été retenus pour un montant global de près de 300 000 €.

Collège F. Mitterrand **Arras** (changement robinetteries et ferme portes), C. Péguy **Arras** (réfection 3 salles de classe), Marches de l'Artois **Marquion** (Rénovation CDI, salle de classe, sanitaire), P. Neruda **Vitry-en-Artois** (peinture façade), Monsigny **Fauquembergues** (stores), La Morinie **St Omer** (organigramme de clès), Angellier **Boulogne** (Têtes Thermostatiques pour économie d'énergie), Les quatre vents **Guînes** (réhabilitation de 2 locaux), D. Marcelle **Billy-Montigny** (Remise en peinture des portes des salles tout le bâtiment), J. St Aubert **Libercourt** (Pose de plaques de protection sur les murs des couloirs), V.Hugo **Harnes** (Rénovation de 2 salles - remplacement robinetterie toilettes, maintenance électrique de l'éclairage), J.Moulin **Berck** (réparation 7 portes wc, réparation casiers des élèves)

Relamping et remise en état des luminaires dans 31 collèges : A. de la Halle **Achicourt**, J. Curie **Auchy-les-Mines**, A. Debeyre **Beuvry**, E. Rostand et S. Signoret **Bruay**, J.Prévert **Houdain**, B.Chochois **Norrent-Fontes**, J.Jaurès **Aire-sur-la-Lys**, P. Mendès France **Arques**, P. Daunou **Boulogne**, Du Carquet **Desvres**, A. Camus **Outreau**, Le Trion **Samer**, Les Dentelliers **Calais**, Curie **Lievain**, R. Salengro **St Pol...**

Garantir à 100% les emprunts, dans le cadre de la loi, pour financer la construction de nouveaux bâtiments au Collège privé Saint Druon de Carvin

Accompagner toutes les jeunes et faire confiance aux jeunes

Le Département a décidé d'encourager les initiatives et l'engagement des jeunes en proposant une Bourse Initiatives Jeunes. Pensé comme « un coup de pouce », ce dispositif permet de développer l'esprit d'initiative chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les domaines citoyens, solidaires, culturels, sportifs, ... **Le montant de la bourse est plafonné à 500 € pour les projets individuels et à 2.500 € pour les projets collectifs.**

3 bourses sont attribuées :

- 2 500 € pour la réalisation d'un court métrage (Blériot Plage)

- 1 400 € pour un évènement autour du skatepark (Bruay-Laboussière)

- 2 500 € pour la création d'une malle pédagogique sur le thème de la cybersécurité (Lievain)

Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles et aller vers la population

Diffusion de proximité :

Le dispositif de diffusion de proximité vise à encourager chaque habitant, notamment ceux qui sont peu mobiles ou résident dans des territoires, urbains ou ruraux, faiblement couverts par des acteurs culturels, à découvrir une offre artistique qualitative et de proximité. Les communes peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge de 30% pour les spectacles agréés par le Département. L'agrément de spectacles de petites formes et adaptables est favorisé afin d'en assurer la diffusion dans tous types de lieux dont, notamment, ceux qui ne sont pas ou faiblement équipés techniquement (médiathèque, collèges, salles des fêtes, centres sociaux...). Le Département est également attentif aux propositions destinées à un public spécifique (petite enfance, adolescents, personnes âgées...).

26 spectacles sont ici co-financés pour un montant de 23 730 € à Achicourt, Auchel, Divion, La Couture, Aire-sur-la-Lys, Fléchin, Helfaut, Boulogne-sur-Mer, Desvres, Ferques, Le portel, Outreau, Vieil-Moutier, Wimille, Ardres, Drocourt, Hénin, Noyelles Godault, Camiers, Etaples-sur-Mer.

Saisons intercommunales :

Accompagnement des saisons culturelles mises en œuvre par les intercommunalités pour favoriser la culture de proximité. **193 000 € au total** consacrés aux Communautés de Communes Campagne de l'Artois, Osartis Marquion, Pays de Lumbres, Terre des Deux-Caps, Région d'Audruicq, Pays d'Opale, des 7 Vallées, et Ternois Com.

Faire vivre la mémoire du Pas-de-Calais

Les archives privées constituent une des composantes essentielles de la mémoire départementale aussi bien que nationale ; leur sauvegarde, leur collecte et leur valorisation sont en conséquence un des axes notables de la politique mise en œuvre par la direction des archives départementales – y compris dans le cadre de collectes de mémoires et de témoignages en parallèle à la conception d'expositions itinérantes, telles celles menées récemment sur la Première Guerre mondiale, l'immigration polonaise, la construction du tunnel sous la Manche ou l'histoire des femmes.

Dans ce cadre, sont actés le don d'archives au Département : celles de Bénoni et Émile Lesueur, respectivement officier et magistrat, propriétaires du château d'Étrun au début du XXe siècle, érudits et hommes de lettres ; ou les dossiers de recherche sur la bataille de Bullecourt établis par Claude Durand, instituteur à Hendecourt-lès-Cagnicourt. Pour l'histoire de l'immigration polonaise, on peut aussi mentionner l'ensemble des papiers remis par MM. Édouard Papalski et Charles Kadluczka, retraçant les activités de l'association d'éducation populaire Millenium à Marles-les-Mines, ou les archives du journal polonais Narodowiec, édité à Lens de 1924 à 1989 par Michał Franciszek Kwiatkowski et son fils Michel.

Ces archives sont acceptées malgré la saturation des deux centres existants à Arras et Dainville. Reste que le Département s'est engagé dans une reconstruction sur un nouveau terrain, permettant de regrouper l'ensemble des fonds et des équipes sur un site unique. Son implan-

tation est à proximité de la direction de l'archéologie et de la médiathèque départementale, dans le cadre d'un pôle culturel départemental. Les travaux sont actuellement en cours, pour un achèvement prévu au début 2025.

Encourager les pratiques sportives pour tous, du sport bien-être au dépassement de soi

Programmation des équipements sportifs à proximité des collèges et des équipements d'animation sportive locale. La concertation menée dans le cadre du Projet de mandat a permis d'entendre les besoins et les nouveaux enjeux qui se posent pour les comités départementaux, les clubs et les structures actrices du sport départemental. La question des lieux de pratiques est évidemment centrale. **L'objectif est de garantir l'accès de chaque habitant à des lieux de pratique de proximité et de qualité.** Derrière cette question se cachent de multiples autres idées : celle de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, l'accès en secteur rural, les nouvelles pratiques telles que le sport-santé ou les sports de nature...

Un équipement sportif n'est pas forcément un grand complexe ; Aucun sens à construire un équipement surdimensionné et inadapté aux besoins de la population, d'autant que chaque équipement génère ensuite des coûts d'entretien et de fonctionnement qui peuvent peser lourd.

Au contraire, les équipements doivent être réfléchis dans une cohérence territoriale supra-communale ; C'est le maillage qui importe, bien plus que la volonté de posséder chacun son propre équipement.

7 rénovations ou constructions d'équipements sont actées et 2,1 M€ attribués:

Rénovation de la piscine d'**Hersin-Coupigny**.

Rénovation de salles de sports **Arras Péguay, Pas-en-Artois, Marck et Courcelles-Lens**.

Construction d'un terrain de foot et piste d'athlétisme à **Saint-Etienne-au-Mont**.

Construction-rénovation de terrains sportifs à **Arques**.

20 constructions d'équipements de proximité sont actées et près d'1M€ attribués :

City-stade à **Boiry-Notre-Dame, Lattre St Quentin, Tincques, Bouvelinghem, St Omer Capelle**

Pumptrack à **Marles-les-Mines, Camblain l'Abbé, Noeux-les-Mines**

Terrains synthétiques à **Beuvry, Avion, Courcelles-les-Lens**

Terrains multisports à **Vaulx Vraucourt, Lozinghem, Wissant, Hulluch, Libercourt, Cucq, Hernicourt, Merlimont**.

Skate parc à **Le Portel, Audruicq**

Soutien aux Comité Départementaux :

1 million € attribué à 42 Comités départementaux sportifs, pour la saison sportive 2022-2023, favorisant notamment l'emploi sportif sur des fonctions de conseil auprès des clubs, de l'accessibilité du sport aux publics les plus éloignés, du développement de la citoyenneté ou du développement du sport scolaire.

Comité Départemental d'Aéronautique, d'Athlétisme, CD Sociétés d'aviron, CD de Badminton, de Basket Ball, de Boxe Française, CD de Canoë-Kayak, de l'olympique et Sportif, de Char à voile, de Course d'orientation, de Cyclotourisme, CD de Football, de Golf, CD d'Haltérophilie, de Handball, de Handisport, de Hockey sur Gazon, CD de Javelot, de Judo, de Lutte, Montagne Escalade, de Natation, de Pêche sportive, CD de randonnée pédestre, de rugby, CD de Tourisme équestre, de Triathlon, CD du Sport adapté, du Sport en milieu rural, du Sport Universitaire, CD du Tennis, Tennis de Table, CD d'EPGV, ESSM, UFOLEP, UNSS, USEP, UAANF, CD de Voile, de Vol en planeur, de Volley Ball

Soutien aux manifestations sportives et aux projets :

Accompagnement financier, à hauteur de 382 700 €, de 37 structures pour la mise en œuvre de manifestations sportives à caractère événementiel et accord pour 8 aides individuelles et collectives de soutien exceptionnel aux initiatives locales à vocation solidaire et sportive.

4 Jours de Dunkerque, Pro Am Golf Arras, Boucle de l'Artois, Battle Break It CREW Arras, Trail du plateau de Grevillers, Tournoi national de double « l'Arrageoise », Grand prix cycliste international de Lillers, Tournoi national des gueules noires Hersin-Coupigny, Les foulées du Bruaisys, Rallye le Béthunois, 6 miles de Pont-de-Briques St Etienne au Mont, Duathlon et Triathlon du Calaisis, Touquet Raid Pas-de-Calais et Amazones, Rallye le Touquet Pas-de-Calais...

Renouvellement du dispositif d'aide à l'acquisition de petits équipements sportifs :

La 1ère édition (2022) a permis d'**accompagner 545 associations, soit près de 20% des clubs du Pas-de-Calais, pour un budget total de plus de 250 000 €.**

Cette aide départementale 2023 concerne l'acquisition de petit matériel (investissement exclu), **plafonnée à 500 €** et vise

à toucher principalement les petits clubs locaux (sont exclus les clubs de haut-niveau déjà accompagnés).

L'accent est mis sur la simplicité du dossier, l'aide étant versée sur présentation d'une facture postérieure au 1er septembre 2022 pour un achat de matériel lié directement à la pratique sportive.

300 000 € affectés pour cette année.

Les associations sportives devront déposer une demande de financement sur la plateforme e-partenaire à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2023. L'attribution pourra donc être programmée dès la rentrée 2023.

Afin de permettre aux plus de 2 500 clubs départementaux qui n'ont pas déposé de dossier l'an dernier de pouvoir à leur tour prétendre au dispositif, nous avons souhaité concentrer l'éligibilité de cette édition 2023 aux clubs qui n'en ont pas déjà bénéficié l'an dernier.

Aides individuelles et collectives :

Aide aux frais de scolarité gymnaste de **Marck** du Pôle Espoir France, aide à participation pour une compétition internationale de la vice-championne de France de gymnastique (AMGA), équipement spécifique d'un triathlète de **Saint-Omer** pour participer aux Half Ironman, stage en altitude pour un spécialiste du demi-fond de **Elnes**, participation à La Diagonale du fou pour un sportif extrême de **Billy-Berclau**, préparation aux JO pour un cycliste de **Billy-Berclau** membre de l'équipe de France espoir, frais de déplacement pour la finale des championnats de France de fléchettes pour une équipe de **Noyelles-Vion**, camp itinérant à vélo pour un groupe de l'IME de **Rang-du-Fliers**.

Plan vélo : station de repos le long de la véloroute 362 à Dainville.



Jeux Olympiques de Paris 2024 :

Le Département du Pas-de-Calais a acté l'accueil, le temps d'une journée complète, de la flamme olympique dans le département avec un parcours entre plusieurs villes-étapes dans chaque territoire et une participation aux manifestations festives et populaires qui seront organisées (villes étapes en cours de validation par le Comité d'organisation des JO).

Ce parcours se conclura en fin de journée par une parade dans les rues d'une collectivité, suivi d'une célébration, gratuite et ouverte à tous, composée d'animations sportives et culturelles. Compte-tenu de l'importance démographique de son bassin de vie, la collectivité retenue pour la fin de ce parcours est la communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Adapter les politiques départementales aux enjeux du climat

Pour répondre aux enjeux et objectifs fixés en termes de transition et de sobriété énergétique, la mise en place de moyens de production d'énergies renouvelables constitue un champ d'intervention privilégié. Une attention particulière est accordée à la mise en place de **projets solaires photovoltaïques** avec notamment un plan ambitieux de **déploiement sur les bâtiments du siège à Arras**.

Ce projet innovant est le premier de type « autoconsommation collective » finan-

cé par l'Europe dans les Hauts-de-France pour la période 2014-2020.

Le projet, d'un coût total de **807 488 €**, fait ainsi l'objet d'un financement REACT EU à hauteur de 205 008 € et de l'Etat à hauteur de 320 000 €.

Prendre en compte les enjeux climatiques et contribuer à la préservation des ressources essentielles et de la biodiversité

Soutien au programme d'investissement 2023 du syndicat mixte Eden 62

Opérations réalisées en régie ou par des prestataires externes :

- mise en œuvre de clôtures et d'aménagements de sécurisation sur les sites du terroir des Falandes à **Maisnil-lès-Ruitz**, du Mont Hulin à **Desvres** et du marais de **Guînes** ;
- Restauration de zones d'expansion de crue à **Leforest et Biache** ;
- Travaux de platelage, de chicanes, barrières sur les sites du marais de **Guînes**, du bois de Roquelaure à **Lapugnoy** et du Val du flot à **Wingles** ;
- Aménagement d'accueil du public sur le terroir de **Fouquières sud**.

420 000 € sont attribués.

Cession au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)

Des propriétés départementales situées au niveau «des Noires Mottes» à Sangatte, conformément à la convention de partenariat entre le Département, le CELRL et EDEN 62.

Cette cession porte sur 10 parcelles en nature de prairie et boisement, incluant le parking d'entrée de site, représentant une surface totale de 182 066 m².

Réalisation d'un film documentaire « Paysan, du ciel à la terre »

Le Pas-de-Calais est couvert à 69% de terres agricoles, c'est donc un enjeu majeur de les préserver et les conforter. Mais depuis plusieurs années, nous assistons à l'érosion des sols et les coulées de boue de plus en plus fréquentes dans nos territoires. Sans chercher une ou des responsabilités, il est indispensable de réfléchir collectivement à des solutions. A cet égard, l'association dénommée «**les 4 éléments**» dont le Président Philippe FRUITIER est photographe aérien, a coproduit un film documentaire dans lequel des agriculteurs, des scientifiques et des élus témoignent de leurs pratiques, et

proposent des pistes de solutions au travers de 3 axes : **la promotion de la transition des grandes cultures, la sensibilisation sur l'importance du maintien de la biodiversité du sol, la duplication de solutions opérationnelles.**

Ce documentaire vise à informer et faire réagir les publics, c'est un outil de réflexion et de sensibilisation, mais qui n'affirme pas de solution unique, plutôt un besoin de s'adapter à chaque situation.

Il est décidé d'accompagner financièrement ce documentaire, à hauteur de 25 000 € sur un budget total de 170 000 €. Celui-ci sera présenté dans tous les collèges qui en feraient la demande, à titre gracieux, dès la rentrée scolaire de septembre 2023. Des projections et des ateliers débats sur les sujets du film seront également proposés à 10 structures territoriales.

Accélérer l'intermodalité et mettre le vélo au service des déplacements du quotidien

Favoriser la concertation avec les usagers

Afin de répondre au mieux aux attentes des cyclistes, le Département du Pas-de-Calais souhaite renforcer les partenariats avec les autres collectivités mais aussi tisser des relations privilégiées avec les usagers cyclistes. C'est le cas notamment avec **l'Association Droit Au Vélo (ADAV)**, très active pour la promotion de l'usage du vélo. Celle-ci participe par exemple très activement aux groupes de réflexions mis en place dans les villes, communautés et autres collectivités qui cherchent à développer la pratique du vélo (**Béthune-Bruay, Arras, Boulogne, Lens et Saint-Omer...**) et, depuis 2010, le Département et l'ADAV ont tissés des relations partenariales.

En 2022, lors de nombreuses réunions de concertation organisées par le Département, l'ADAV a apporté son expertise et son appui (recherche d'itinéraires, préconisations d'aménagements, études de sécurisation aux abords des collèges, etc.). L'association est présente également au côté du Département sur des sensibilisations et animations à la maniabilité du vélo auprès des collégiens. Nous actons aujourd'hui une nouvelle convention partenariale 2023-2027 dans le but d'assurer une meilleure prise en compte des déplacements cyclistes dans la gestion du domaine routier départemental ainsi que dans la réalisation des

nouveaux aménagements. **Participation financière pour 2023 à l'ADAV s'élevant à 25 000€.**

Développer concrètement le Plan vélo départemental

Le Plan Vélo Départemental 2022-2027 a été adopté le 30 janvier 2023 et 1,5 millions € d'autorisations de programme ont été inscrits au budget 2023.

20 dossiers de demande d'accompagnement financier sont validés par la Commission Permanente, pour un montant total de 1,3 M€ :

- **5 opérations assurant la desserte des collèges** (liaison cyclable intercommunale de la vallée de la Scarpe-Amont à Berles-Monchel, sécurisation d'itinéraires collèges De Vinci et Rousseau à Carvin, Delgorgue à Courcelles-les-Lens, V.Hugo à Harnes, itinéraire d'accès collègue P. Eluard St Etienne-au-Mont, sécurisation d'itinéraires cyclables et piétons vers le collègue Y. Gargarine Montigny-en-Gohelle...

- **2 opérations assurant la desserte des pôles d'échanges** (section EV4 Conchil-le-Temple Waben Groffliers, connexions à l'EV4 - Place de la Haye et place de la Chapelle à Merlimont)

- **11 opérations sont dédiées à la mobilité du quotidien voie verte** entre le Hameau de Moulin le Comte et le centre-ville d'Aire-sur-la-Lys, continuité de la voie verte existante RD940 à Calais, liaison douce structurante n°3 - Tronçon Westbécourt Journy, Tronçon Journy vers Bonningues les Ardres, Aménagement d'une piste cyclable St Augustin et d'une piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD 192 Lumbres, voie verte le long de la RD 841 Ramecourt et St Pol/ Ternoise, Voie mixte RD91 Ecuire, Chaucidou RD349 Maresquel-Ecquemicourt

Présentation du bilan 2022 du Plan de Déplacements d'Administration (PDA) du personnel départemental

Reprenant 21 actions menées dont :

- Stages de remise en selle en parcours urbain et opération « Au Boulot A Vélo » durant la semaine de la mobilité ;
- Le premier versement du forfait mobilité durable (FMD) à 22 agents concernés pour un montant total de 4 296 €. Pour l'année 2022, 92 demandes ont été faites pour un montant de 27 000 € ;
- Remplacement de 10 batteries de Zoé pour en augmenter l'autonomie ;
- Des usages de la visioconférence en constante augmentation - 53 espaces de visioconférence disponibles sur les différents sites départementaux (+14 espaces par rapport au bilan 2021)

Contribuer à désenclaver les territoires et sécuriser les réseaux routiers

11 millions € d'autorisations de programme pour la voirie ont été votés au Budget 2023 (+ 4 M€ par rapport au budget 2022). Ces autorisations de programme permettent d'affecter les opérations de maintenance des voiries en milieu urbain (sous maîtrise d'ouvrage départementale, à hauteur de 5,9 M€) ainsi que les opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC) et les participations à la maîtrise d'ouvrage des partenaires en milieu urbain (MMU). **Au-delà de la mise en sécurité de la population, ces travaux favorisent l'activité des entreprises locales et donc l'emploi.**

La demande de la part des communes et des intercommunalités est particulièrement forte puisque **178 dossiers de demandes ont été déposés**, à hauteur de 28,2 M€ pour un budget disponible de 11 M€.

Il est décidé de financer les travaux suivant :

Programmation MMU (à maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale)

2,7 M € affectés pour 14 M € de travaux, soit un ratio de 5,16 € de travaux pour 1 € de subvention pour l'assainissement pluvial, borduration, chaussée, trottoirs, réfection de la voirie et aménagement piste cyclable...

À Acquin-Westbecourt, Aire-sur-la-Lys, Berles-au-Bois, Blessy, Boisdillinghem, Bullecourt, Bully-les-Mines, Busnes, Calais, Conteville-les-Boulogne, Ecuire, Fruges, Helfaut, Hinges, Lillers, Lumbres, Mametz, Marles sur Canche, Metz-en-Couture, Monchy-au-Bois, Montene-sourt, Offrethun, Parenty, Pierremont, Pihen-les-Guînes, Ruyaulcourt, Sains les Fressin, St-léger, Vieil-Hesdin, Villers-au-Flos...

Programmation OSMOC

2,3 M€ affectés pour 8,2 M€ de travaux soit un ratio de 3,6 € de travaux pour 1€ de subvention.

Sécurisation et aménagement des rues, giratoires et carrefours, carrefours à feux à : Aire-sur-la-Lys, Aumerval, Avesnes-le-Comte, Avion, Baincthun, Bapaume, Beauvois, Cléty, Conchil le temple, Hames-Boucres, Haucourt, Lambre-lez-Aire, Lumbres, Maninghen-Henne, Mazin-garbe, Montenescourt, Morchies, Palluel, Polincove, Sapignies, Sauchy-Cauchy,

Senlis, Théroutanne, Tilloy-les-Hermaville, Torcy, Tortequesne, Wamin, Westrehem, Wizernes.

Aménagement de coussins berlinois, plateau surélevé à Bullecourt, Courcelles-le-Comte, Ecooust-st-Mein, Hermies, Le Transloy, Maresquel-Ecquemicourt, Offekerque, Sanghen

Création piétonnier, trottoir, giratoire à Audruicq, Bermicourt, Guînes

Feux et rétrécissement de chaussée à Bouin-Plumoison, Aménagement d'Ecluse à Bourlon, installation d'un carrefour à feux à Rouvroy, Mise en conformité des piétonniers à Mouriez

...

Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers

Achat d'une habitation, vouée à la démolition, à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq pour permettre la mise en sécurité du carrefour RD 224 et 226 à Nortkerque.

Valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel et accompagner les leviers d'attractivité

Depuis 36 ans, la station de Berck-sur-Mer accueille les rencontres internationales de cerfs-volants. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable dans la région et bien au-delà.

Depuis 2015, près de **700 000 personnes** ont été accueillies lors de ce temps fort, constituant ainsi un véritable levier économique pour toute la Côte d'Opale.

Pour l'édition 2023, qui se déroulera le 15 au 23 avril, nous décidons un accompagnement financier de la manifestation, à hauteur de **60 000 €** ainsi que la présence du car-podium du Département avec animation durant 9 jours (20 155 €), un affichage départemental (20 000 €) et un encart publicitaire dans l'Écho du Pas-de-Calais (3 000 €).

Agir pour un agrotourisme responsable et solidaire de proximité

Renouvellement de notre partenariat avec l'association « **Accueil Paysan** », au titre de la politique touristique départementale.

Aux côtés de Pas-de-Calais tourisme et des acteurs du développement touristique, cette association œuvre pour développer le tourisme rural en le liant à la découverte des fermes et des activités agricoles et paysannes. **Participation départementale de 7 600 €.**

Les élus du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen :

Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental,

Laurent DUPORGE, Président du groupe socialiste, républicain et citoyen,

Mireille HINGREZ-CEREDA, Vice-Présidente du groupe socialiste, républicain et citoyen,

Fatima AIT CHIKHEBBIH, Olivier BARBARIN, Maryse CAUWET, Sébastien CHOCHOIS, Jean-Jacques COTTEL, Jean-Louis COTTIGNY, Alain DE CARRION, Jean-Claude DISSAUX, Blandine DRAIN, Jean-Luc DUBAELE, Philippe DUQUESNOY, Delphine DUWICQUET, Raymond GAQUERE, Karine GAUTHIER, Pierre GEORGET, Séverine GOSSELIN, Ludovic IDZIAK, Daniel KRUSZKA, André KUCHCINSKI, François LEMAIRE, Emmanuelle LEVEUGLE, Ludovic LOQUET, Daniel MACIEJASZ, Caroline MATRAT, Alain MEQUIGNON, Bénédicte MESSANNE-GROBELNY, Sandra MILLE, Evelyne NACHEL, Bertrand PETIT, Benoît ROUSSEL, Véronique THIEBAUT, Françoise VASSEUR, Sophie WAROT-LEMAIRE, Florence WOZNY, Cécile YOSBERGUE.